

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un  
10 fr.; France et Etranger: 1fr.<sup>nn</sup>

La Petite Tunisie

à ses Lecteurs

## La convention du Bône-Guelma

La convention, passée entre le directeur général des Travaux Publics et le Bône-Guelma a été votée à une forte majorité par le Grand Conseil. On ne peut que se féliciter de cet heureux résultat.

Nous l'avouons sans ambages, nous préférons une société fermière à l'Etat. L'Etat-patron ne nous sourit guère, et pour cause!

Nous nous trouvons, avant la guerre, dans une petite ville du centre de la France, desservie par les chemins de fer de l'Etat, autrefois par la Compagnie de l'Ouest et nous avons pu juger, de visu, combien les populations avaient perdu au change.

Le personnel l'affable et prévenant qu'il était jusqu'au rachat devint du jour au lendemain, sans prévenance, grossier, arrogant, mal embouché, de tenue très négligée...

La gare, propre jusqu'alors, ne fut plus balayée que de loin en loin et comme à regret, lestas de fumier, d'ordures, de papiers graisseux s'étaient partout.

Le personnel n'obéissait plus qu'en rechignant aux ordres du chef de gare qui semblait être sous la coupe d'un homme d'équipe délégué du syndicat. L'inspecteur lui-même n'était plus écouté, subissait l'influence de son subordonné et n'osait réagir. La pétaudière, quoi!

Un débit de vins étant tout proche de la gare, le travail était suspendu à tout instant par l'un ou l'autre des agents pour aller en « vider un ».

Et c'est ce que certains cheminots du cru voudraient pour nous?

Merci du cadeau, nous sortons d'en prendre.

Le B.-G. s'efforcera dans la mesure du possible de donner satisfaction au public — et il y a tout intérêt — en diminuant les tarifs, améliorant la marche des trains, le matériel à voyageurs sur certaines lignes, certaines gares qui sont sérieusement mal entretenues tandis que l'Etat-patron voudrait puiser à pleines mains dans la caisse pour boucher les trous où qu'ils soient, faire des largesses; l'amélioration des transports, du matériel, des gares serait le cadet de ses soucis et il ne faudrait pas lui parler de diminution de tarifs.

Avant l'intérêt des cheminots il y a celui du pays et du public, cela ne veut pas dire que nous mésestimons ces braves compagnons. On a leur fait une situation que leurs camarades d'Algérie leur envient tous les jours, on leur a alloué le tiers colonial alors qu'eux n'ont même pas encore le quart.

Les délégations algériennes viennent encore de leur refuser. Tout ce qu'on a consenti à leur allouer c'est une indemnité fixe de 350 francs par an pour une part proportionnelle de 5 pour cent du traitement mais en leur supprimant l'indemnité de résidence: qu'ont-ils gagné au change?

Voici le débat qui s'est de nouveau engagé aux délégations financières algériennes qui viennent de tenir leur session d'automne à Alger.

La séance du 20 décembre était spécialement consacrée à l'attribution d'une indemnité spéciale aux agents des chemins de fer de l'Etat en compensation du retrait de l'indemnité de résidence et conformément aux vœux exprimés antérieurement par les assemblées financières.

L'administration proposait d'accorder aux agents des chemins de fer:

- 1° Une part fixe de 350 francs;
- 2° Une part proportionnelle pouvant être fixée à 5 pour cent.

M. Marchis votera les propositions soumises à l'assemblée mais il les juge insuffisantes. Il estime que la mesure envisagée ne profitera pas également à tous les intéressés, car les petits seraient, en définitive, moins bien traités que le personnel supérieur. Il demande en conséquence que l'indemnité fixe soit relevée de 350 à 450 francs, lorsque les salaires de l'agent ne dépassent pas 10.000 francs. Il dépose un vœu dans ce sens.

M. Boniface défend la même thèse. Bien que la formule présentée par l'administration paraisse équitable et démocratique, elle le serait davantage si elle était amendée dans le sens indiqué par M. Marchis.

MM. Mercier et Cuttoli apprécient les suggestions de M. Marchis.

L'administration, font-ils observer, eût pu, sans compromettre les finances de la Colonie, se montrer plus généreuse envers les travailleurs du rail dont le dévouement est digne des plus grands éloges.

M. Guastavino déclare qu'il votera les propositions de l'administration, ainsi que le vœu de M. Marchis mais qu'il entend ne pas renoncer à lutter en faveur de l'octroi du quart colonial aux cheminots.

M. Galle ne veut voir dans la mesure de bienveillance sur laquelle l'assemblée est appelée à se prononcer qu'une étape vers l'octroi d'une indemnité algérienne intégrale qui demeure l'objet des revendications de la délégation.

M. Venat regrette que la question ait été soumise tardivement à l'examen des délégués qui n'ont ni le loisir de l'étudier, ni de se concerter à son sujet, avec les intéressés.

M. Carles insiste pour que l'indemnité prévue soit accordée à tous les cheminots et non aux seuls agents du réseau de l'Etat.

M. Vieillard-Baron, commissaire du gouvernement, précise que telle est la pensée de l'administration.

Répondant aux divers orateurs, il ajoute que l'indemnité proposée est de nature à satisfaire toutes les catégories d'agents intéressés.

Les propositions de l'administration, mises aux voix, sont adoptées.

Le vœu de M. Marchis également signé par MM. Guastavino, Mace, Mercier, Cuttoli Boniface, est adopté à l'unanimité.

C'est clair et net; pas de quart colonial; une simple indemnité de 450 fr. par an pour les agents au-dessous de 10.000 fr., 350 fr. pour les autres et 5 pour cent du traitement.

Nos braves cheminots tunisiens sont donc grandement avantagés par rapport à leurs collègues d'Algérie.

Cela ne les empêche pourtant point de « rouspéter » contre l'éventualité d'un retour aux dix heures de travail ou de présence.

Cependant il n'est pas possible de garder 3 agents là où il n'en faut que deux et deux ou un seul peut suffire. Des économies s'imposent.

Maintenir un personnel en surnombre, c'est maintenir la vie chère, les impôts exorbitants, l'existence dure pour tout le monde.

Et puis comme l'a dit excellemment notre confrère le « Journal de Tunis » le « retour à la journée de dix heures » marquera le point de départ de l'application générale de la journée de 10 heures à toutes les entreprises publiques et privées et, par suite, une reprise intéressante du travail et de la production à laquelle tout le monde applaudira.

Et c'est ce qu'il faut.

## BULLETIN

### Le Djebel Onk

Malgré l'opposition des bénéficiaires des permis de recherches de phosphates de chaux du Djebel Onk — le Dr Carton, le grand carthaginois moderne, après le père Delaitre, entr'autres qui réclamaient la sortie du précieux engrais par la Tunisie — les délégations financières et le conseil supérieur d'Algérie récemment réunis à Alger se sont définitivement prononcés pour la solution algérienne par Tébessa.

La question étant aujourd'hui définitivement tranchée — le parlement ne pouvant que sanctionner les vœux des élus de la colonie voisine — l'Algérie va pouvoir se mettre résolument à l'œuvre et faire prolonger sa

voie normale jusqu'à Tébessa que l'adjudicataire fera prolonger à ses frais jusqu'au gisement.

— Il y a quatorze ans, a dit l'honorable M. Boulogne, commissaire général du gouvernement, que le problème du Djebel Onk est posé — presque autant que l'Ouzenz — il faut se prononcer sans retard sur la déclaration d'utilité publique du Djebel Onk-Tébessa, car l'ajournement retarderait inutilement l'adjudication.

C'était le langage même de la sagesse aussi les corps élus n'ont pas voulu perdre un temps précieux et se sont ralliés à la thèse du gouvernement.

Nos voisins reconnaîtront que la Tunisie est restée simple spectatrice dans le débat et n'a tenté aucune démarche pour attirer à elle la sortie des phosphates du Djebel Onk qui sont cependant si proches de sa frontière. Aussi quand elle réclamera avec raison et justesse le raccordement de certaines de ses lignes aux voies ferrées algériennes, nous espérons que nos voisins y consentiront volontiers d'autant plus qu'ils y auront autant d'intérêt qu'ils nous.

### Le grand Conseil paraimpôts

Nous étions menacés d'une avalanche d'impôts représentant un total de 35 millions environ. Une paille, quoi!

La commission des Finances du Grand Conseil en a réduit un certain nombre et écarté les autres.

Combien en reste-t-il?

Nous le saurons bientôt.

Après avoir entendu le Directeur général des Travaux publics, elle a relevé de 200.000 francs les prévisions sur le produit des phosphates (?) et de 50.000 francs (?) celles sur le produit des minerais de fer.

Est-ce une plaisanterie?

Nous ne nous expliquons pas ce relèvement de 200.000 fr. sur les phosphates ni cet autre de 50.000 sur le minerai de fer.

En 1921 le gouvernement avait établi un droit supplémentaire de sortie de 2 fr. par tonne de phosphate ramené à un franc en 1922. Il y avait là deux millions à récupérer en rétablissant les deux francs.

On prétend que l'Algérie ne faisant payer qu'un franc on n'a pas voulu désavantager les phosphates de Tunisie!

Oui, mais les phosphates d'Algérie ont des redevances plus élevées que Gafsa 1 fr. 50 et Kalaâ-Djerda (moyenne 1 fr.) qui ne sont pas astreints comme ceux d'Algérie à fournir un tonnage important à la métropole, Gafsa a de plus son chemin de fer qui lui permet de réaliser une économie de transport sur ses concurrents.

Alors?

Elle a décidé de réduire à 8000.000 le déficit des chemins de fer, en inscrivant, d'autre part, aux recettes, une ressource supplémentaire de 600.000 frs, part du Trésor dans les recettes de chemins de fer.

La Commission a reçu ensuite les délégués des groupements administratifs de la Régence. Après avoir entendu l'exposé de leurs revendications, elle a inscrit une somme de 4.500.000 frs pour procéder à la péremption des traitements que M. L. Saint accorda pendant l'interregne des assemblées (conf. cons et grand conseil)

A l'unanimité, elle a repoussé:

- 1° L'impôt sur les salaires;
- 2° La majoration sur le canon des oliviers;
- 3° La perception pour le Trésor des taxes locative et d'entretien;
- 4° Le doublement des patentes;
- 5° Le rehaussement des droits sur les valeurs mobilières, le timbre et l'enregistrement;
- 6° L'impôt sur le chiffre d'affaires;
- 7° Le rehaussement des droits sur l'alcool, la circulation des vins, la vente des spiritueux et les huiles minérales.

Elle a admis:

- 1° Le relèvement des prix de certains tabacs;
- 2° Une cote sur les véhicules;
- 3° L'établissement de coefficients de majoration aux droits de douane à l'importation.
- 4° Un relèvement des droits de succession.

Elle a clôturé ses travaux en réglant définitivement le budget de la Régence pour 1923 que le Grand Conseil sera appelé à ratifier, à retoucher ou à rejeter en assemblée plénière et non pas plénière comme il est écrit sur toutes les pancartes du Palais des Sociétés Françaises.

Attendons donc la fin du Grand Conseil pour nous prononcer.

## Echos et Nouvelles

Le sénateur Gallini

Notre éminent ami le sénateur et Mme Gallini sont rentrés à Sousses après quelques jours passés à Tunis.

On a lu dans les colonnes de notre confrère du matin le beau discours qu'il a prononcé au Grand Conseil — couvert d'applaudissements — pour remercier ses collègues de l'avoir appelé à la vice-présidence et la réponse de M. le Résident général.

Le séjour de Tunis a quelque peu fatigué notre ami qui n'arrivera à recouvrer la santé qu'autant qu'il suivra rigoureusement les prescriptions de ses médecins qui ont ordonné le repos absolu et la suppression complète du tabac. ... Autant ordonner la mer à boire à ce fumeur enragé et ce causeur insatiable.

Beware aux courtiers marrons

Les journaux d'Algérie mettent leurs lecteurs en garde sur les agissements de courtiers tchéco-slovaques qui parcourent en ce moment la colonie voisine en offrant une camelote si bon marché que tous les commerçants se laissent prendre au piège de ces filous sans la moindre prudence.

Les courtiers en question offrent de la marchandise à très bas prix, mais on doit leur verser au moment de la commande 25 ou 27 pour cent comptant. Les commerçants se font bien tirer l'oreille puis finissent par lâcher le pourcentage demandé.

Des semaines passent et las d'attendre une marchandise qui n'arrive jamais, ils s'adressent à la maison qui répond qu'elle n'expédie la marchandise que contre versement de la somme restant due sur la commande.

Le commerçant perplexe refuse ou demande qu'on lui expédie pour le montant versé. C'est là qu'on l'attend, il reçoit alors une véritable camelote invendable et le tour est joué.

Nos lecteurs sont avisés, à eux de se méfier lorsqu'ils recevront la visite de ces filous.

Incroyable, mais vrai

La légende d'un dessin d'Arnac met dans la bouche d'un ministre des finances, cette boutade que notre aimable grand argentier tunisien M. Crancier s'adressant aux grands conseillers aurait pu faire sienne:

— Messieurs, vous me croyez si vous voulez mais j'ai encore trouvé quelque chose à imposer.

Au Maroc

Silence complet autour d'une expulsion  
Dans ce malheureux pays la presse est toujours soumise à la censure au bon plaisir aussi garde-t-elle le silence le plus absolu sur l'expulsion du directeur de la « Guêpe Marocaine » de Casablanca.

Craindrait-elle les foudres du maréchal qui profite de l'état de guerre dans lequel se trouve toujours le Maroc pour agir en véritable satrape et embarquer pour d'autres destinations ceux qui le gênent ou gênent les gens dont il s'est attaché le concours?

Il n'est pas possible que cette mesure de violence, inique, ne soit pas rapportée puisqu'il s'agit d'un fait d'ordre purement privé qui n'a par conséquent rien à voir avec la politique du maréchal: louangée par les uns, critiquée par les autres car le maréchal est un grand gas-

pileur d'argent. Et aujourd'hui la source est tarie... où à peu près tout comme ici du reste...

Il voit grand et beau et pour cela il faut des millions et des millions qui se font rares en ce Maroc de malheur d'où nous vient tous nos maux et ceux qui ont affligé et ensanglanté le monde pendant plus de quatre ans car c'est sa possession qui a déclenché la guerre atroce et sans merci que nous avons eu à supporter avec nos alliés accourus à notre secours. L'histoire de Serajevo n'était que l'infâme prétexte pour nous tomber dessus et nous faire payer cher notre audace de nous être emparés de l'empire chérifien et qui plus est de nous être payé la tête de Guillaume d'avoir été si bien roulé par les pigmées que nous étions comparés au colosse teuton.

Les réformes tunisiennes

L'abondance des matières nous empêche de reproduire aujourd'hui un excellent article sur le Grand Conseil et le Conseil d'arbitrage dû à la plume autorisée du député-maire de Constantine.

M. Emile Morinaud a vu clairement par où péchait le Grand Conseil et les réformes qu'il faudrait introduire pour le rendre acceptable en attendant le jour où le suffrage universel remplacera ici comme là-bas le compartimentage qui existe toujours en Algérie sous la désignation de colons et non colons.

Les étrennes des fonctionnaires marocains

Le « Petit Marocain » de Casablanca du 20 décembre annonce qu'on aurait pris en « haut lieu » lire les dirigeants du Maroc, la décision de diminuer de 33 pour cent les indemnités de cherté de vie sous prétexte de baisse du coût de la vie.

Cependant ajoute-t-il, pour éviter les foudres de l'Association des fonctionnaires, dont les membres dirigeants sont à Rabat, on aurait décidé de maintenir intégralement leurs indemnités aux fonctionnaires de cette ville sous la fallacieuse échappatoire qu'à Rabat la vie est plus chère que partout ailleurs.

Malivin donne des Conseils aux Cheminots



Malivin, parti pour la Syrie... pardon, pour Vindauban sans esprit de retour, deux jours après son élection, donne dans la Voix des Cheminots du 18 courant — pauvre voix sans souffle aujourd'hui — d'excellents conseils, qui ne manquent ni de sel ni d'à-propos à ses anciens camarades qui ne manquent pas d'en faire leur profit et de lui en savoir un gré infini; Méfiez-vous leur dit-il des bonshommes à deux figures!

Et c'est signé: P. MALIVIN

On ne peut pas se f...icher plus gaiement de la g... figure de ses anciens collègues.

Mais la « Voix n'aurait-elle pas été victime d'une mystification de quelque Le Mice-Térieux?... A moins que le départ de M. Malivin n'ait été fortuit et qu'il ne soit victime des circonstances auxquelles nous le plaindriions sincèrement car il court des bruits bien fâcheux qu'il ne doit pas ignorer puisque Mme Malivin est à Tunis où elle prépare l'emballage de leur malles pour les expédier en France.

Avec votre café demandez un RHUM CHAUVET, le préféré des gourmets.  
Dépôt: 19, Rue de Maroc. — Téléphone 0-95

Le Cheikh Taalbi

Notre journal a publié une information relative au refus opposé par le dar-el-bey à la délivrance du passe-port demandé par Taalbi depuis plusieurs mois pour se rendre en France.

Celle-ci a été reprise par l'« Union » où la « Tunisie Française » est allée la chercher, ce qui nous étonne de sa part. N'eût-elle pas mieux fait de la découper directement dans nos colonnes, elle eût gagné six jours.

Nous avons des raisons pour ne pas nommer le député qui est intervenu en faveur de Taalbi, celles-ci n'existant plus nous pouvons compléter notre information: c'est M<sup>e</sup> André Berthon qui

# ÉTABLISSEMENTS OROSLI-BACK

## TUNIS-BIZERTE

### Actuellement Exposition Générale DES

# JOUETS ET ARTICLES POUR ÉTRENNES

## VISITEZ NOS ÉTALAGES

NOTA. — La Direction a l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à l'occasion des Fêtes les Magasins seront ouverts les Dimanches 24 et 31 décembre toute la journée.

doit au surplus arriver dans quelques jours à Tunis où il demandera probablement à voir, en sa qualité d'avocat-conseil de Taalbi, l'arrêté de 1917. Il profitera de sa présence parmi nous pour se documenter en tant que député sur quelques questions tunisiennes qui ont fait déjà beaucoup de bruit et fait couler passablement d'encre.

#### En Appel

On se rappelle dit la Tunisie Française qu'à la suite de divers articles parus dans l'Avenir Social, M. Rombi, l'imprimeur du journal, avait comparu devant le Tribunal Correctionnel qui l'avait condamné à 3 mois d'emprisonnement et 300 francs d'amende.

La Cour d'Alger, sur appel de M. Rombi, vient de réduire la peine à 300 francs d'amende, enlevant ainsi la peine d'emprisonnement.

Aucune poursuite n'a été intentée contre le gérant du journal, qui était à l'époque M. Louzon, mais celui-ci, au moment de la parution des articles incriminés, se trouvait en prison.

#### Les Banques étrangères

Tous les jours on apprend qu'une banque étrangère nouvelle s'installe ou va s'installer en notre ville.

A quoi rime cet afflux de banques étrangères sur notre sol? Le besoin s'en fait-il sentir?

N'y en a-t-il pas déjà suffisamment qui viennent drainer l'argent de leurs compatriotes et celui de quelques français qui oublient toute prudence?

On l'a bien vu lors de la suspension de paiement de la Banca di Sconto tant ici qu'en France et lors de la faillite de la banque anglaise Farrow qui fit un pouf de cent millions.

Il faut donc être très prudent avec les banques étrangères qui n'ont pas d'autre but que de recevoir des dépôts de fonds qu'elle font servir à toute autre chose qu'au bien être du pays où elles s'implantent.

Réservez donc notre clientèle aux banques françaises, ce sera agir avec prudence.

#### Néologie

Nous avons à enregistrer plusieurs décès survenus depuis notre dernier numéro.

D'abord, celui de Si Mohamed Kherredine, frère du ministre de la justice; puis de Mme Caiat, mère du jeune attaché d'ambassade, directeur-adjoint du

cabinet du Résident général et enfin celui de notre confrère Eugène Masson, rédacteur aux « Annales Coloniales » de Paris qui était très lié à notre ami M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine.

#### La Côte du Soleil

## Korbous

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseur diplômés expérimentés. Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour (Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris). Un restaurant cachir est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements. Transports automobiles en auto-car-Maison Berliet. Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 15 h.

#### POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
Léon BLOCH Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger  
Téléphone 553

#### Aux Armes et Munitions de France

TAIEBELLANTI  
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse

Fusils à bague et percussion centrale. Hamerless (modèles de luxe et ordinaires), revolvers en tous genres et tous calibres, carabines Fle mibach, tombes, douilles, accessoires de chasse, cartouches Flourent, etc. etc. Vente de poudre. La plus importante maison du Sahel.

Cola Sport... stimule

## Administration des Habous

#### AVIS

Il est donné avis au public que le samedi 30 décembre 1922, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, à l'adjudication de location pour l'année 1923, des immeubles suivants :

- 1. Une boutique sise dans la rue El Morkad, N° 7; mise à prix : 315 francs.
- 2. Une boutique sise dans la rue de la Kasba, N° 202; mise à prix : 232 fr. 50.
- 3. La moitié d'un café sis dans la rue Hamman-Erremini, n° 98, mise à prix : 275 fr.
- 4. Une maison à La Manoubia, habous privé « Gamras », mise à prix : 1.500 fr.
- 5. Un terrain vague sis dans la rue des Portiers près de Bab-Carthage; mise à prix : 200 fr.

## Administration des Habous

#### AVIS

Il est donné avis au public que le samedi 30 décembre 1922, à 10 heures du matin, il sera procédé au Souk du Fahs, à l'adjudication de location, pour trois années à partir de la campagne agricole 1341, de la parcelle dite « Ard Sili Abid ben Chouadeh » sise au cheikhât de Kourzia, au Fahs caïdat de Zaghuan, d'une contenance approximative de 230 Ha dont 150 labourables et le reste inculte, renfermant une source, trois jardins et une sania plantée d'arbres fruitiers; ne renferme pas de paille.

Il est exclu la moitié des trois jardins et la sania en question ainsi que quinze hectares comme zone pour la zaoûia et le cimetière.

Mise à prix : 2.500 francs par an.

## Administration des Habous

#### AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi dix-huit janvier mil neuf cent vingt-trois à neuf heures du matin il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Eglise, N° 55, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1. Un premier étage, ouvrant au sud surlevant une maison appartenant à un tiers sis rue Sidi Ali El Karai, n° 50 à Sfax.

Mise à prix : trois cents francs par an, ci... Fr. 300

2. Une maison ouvrant à l'est, sise rue Carrière en face du fort El Bakri à Kairouan. Mise à prix : soixante-quinze francs par an, ci... Fr. 75

3. Une parcelle de terre dite « En Neguicha » d'une contenance approximative de un hectare soixante-cinq ares, renfermant six pieds d'oliviers sise au Djebel Ahmar caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : deux cent dix francs par an, ci... Fr. 210

4. Un terrain nu dit « El Aouina » d'une contenance approximative de un hectare sis dans la zone de culture de la Maglouba (caïdat de la banlieue de Tunis).

Mise à prix : quatre-vingt francs par an, ci... Fr. 80

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise, n° 55 à Tunis, bureau des enzels n° 28.

## Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Boccara et Nizard — Gros et Dmi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunis).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. Minaud et Fils, ancien Aucutturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations - Magneto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Lécard, part, 1, Place Pichen - Sousse — Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - A. Teller de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, part.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Quénot — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoua - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturiers et oursetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1<sup>er</sup> ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée — Service irréprochable.

## Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

## Fabrique de Lits

en tous genres et de tous systèmes  
(Maison Française)  
Expédition à l'Intérieur  
V. LELLOUCHE & Cie  
MAGASIN : 16, Rue Bab Souka, 16 — TUNIS  
Téléphone : 9.41

Le lait concentré suisse

est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

# MAGASIN GÉNÉRAL

## Tunis

## FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

### Exposition Générale de JEUX et JOUETS et d'Objets Fantaisie pour Cadeaux

Nombreuses OCCASIONS dans tous nos RAYONS

Rayons de la Confiserie, Vins Mousseux, Champagnes. — Demandez notre Tarif complet de Confiserie

## ENTRÉE LIBRE POUR VISITER NOTRE EXPOSITION

SERVICE DE LIVRAISONS PAR AUTOMOBILE EN VILLE ET EN BANLIEUE (Le Bardo, La Manoubia, Djebel-Djelloud, Ariana, Mutuelleville, Franceville, etc.)

## SEMPRE AVANTI

Dépôt de Vins de Tunisie  
Sirops - Liqueurs et Limonades  
GROS ET DÉTAIL  
GIUSEPPE BUX 12, Avenue Krantz, 12  
SOUSSE  
Service à domicile - Expéditions à l'Intérieur



VÊTEMENTS  
**J. BELL**  
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR  
Dépôts à vue et à échéance fixe, (TAUX AVANTAGEUX) et toutes opérations de Banque Location de compartiments de COFFRES - FORTS  
Livraison de BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux suivants :  
1 mois à 3,00 o/o - à 3 mois 3,5 o/o - 9 mois à 4 o/o - à 1 an 4,00 o/o.

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.  
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Lafite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELLIOL, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.779  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

## Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

## Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port) - BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

## Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

## CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## GDE DISTILLERIE TUNISienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
7, Rue Amilcar — TUNIS  
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000  
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS  
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France  
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :  
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation  
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

## L'Huile qui graisse le plus « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télegr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et recouvrements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (17<sup>me</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 13.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

## Rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.  
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

## Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES  
Catalogues et Références France sur demande

## Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue, au terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

## B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Truileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.9